Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Ferronnier, veuillez visiter :
capferronnier.fr/annales-sujets-et-corriges

EP2 - Partie 2 : Exécution d’un ouvrage

Session 2021 • Code sujet : **25423** • Durée : **12 h** • Coefficient : **10**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Préparation matérielle de l’exécution d’un ouvrage (1 question) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://capferronnier.fr/assets/annales/cap-ferronnier/EP2 - Exécution d'un ouvrage/2021/CAP Ferronnier - EP2 - Exécution d'un ouvrage - Session 2021 - 3-Sujet.pdf

1. Préparation matérielle de l’exécution d’un ouvrage

Ce dossier de préparation indique les matériaux prévus pour chaque candidat et l’outillage collectif ainsi que les machines mis à disposition. Il comprend aussi l’épure à l’échelle 1:1 du faux rouleau, que le centre d’examen doit préfabriquer.

Question Dossier. Prendre connaissance des matériaux et de l’outillage recensés pour l’épreuve, ainsi que de l’épure du faux rouleau à préfabriquer par le centre d’examen. Le dossier fourni ne comporte pas de consigne numérotée destinée au candidat ni de grille de notation.

Le centre doit préfabriquer le faux rouleau d’après l’épure PM 3/3, à l’échelle 1:1. Le dessin indique un profil principal de 432 × 350 mm, d’épaisseur 10 mm, et un second profil de 179 × 104 mm, d’épaisseur 8 mm. Les cotes de détail visibles comprennent 175 mm, 31 mm et 5 mm.

Matière d’œuvre	Longueur (mm)	Quantité	Prix unitaire	Prix total
Vis FS M6 × 25	/	2	0,05	0,10
Rivet tête ronde Ø6	50	2	0,05	0,10
Main courante moulurée	500	1	3,31	3,31
Fer plat 20 × 4 mm	200	1	0,60	0,60
Fer plat 16 × 8 mm	600	2	1,39	2,78
Fer plat 16 × 10 mm	1 500	2	1,40	2,80
Fer carré 16 mm	1 000	2	1,78	3,56
Fer carré 20 mm	500	2	2,78	5,56

L’outillage collectif comprend les équipements de coupe, forge, perçage, taraudage, soudage et voluteuse, ainsi que les outils de traçage, maintien et finition. Le total imprimé, 38,61, ne correspond pas à la somme des prix détaillés, qui est 18,81.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Épure à réaliser au 1:1. Somme des prix détaillés : 18,81; total imprimé au dossier : 38,61, soit un écart de 19,80.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2021)

Bilan de l'épreuve : Le dossier de préparation matérielle du CAP Ferronnier d'Art, session 2021, concerne l'EP2, partie 2, code 25423, d'une durée de 12 heures et de coefficient 10. Il répertorie les matériaux prévus par candidat, l'outillage collectif et les machines disponibles. Son épure à l'échelle 1:1 définit le faux rouleau que le centre d'examen doit préfabriquer.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- L'épure du faux rouleau est fournie à l'échelle 1:1 sur un format A2.
- Le centre d'examen doit préfabriquer le faux rouleau selon l'épure PM 3/3.
- La matière d'œuvre prévue comprend des fers plats et carrés, une main courante moulurée, des vis et des rivets.
- La liste collective couvre notamment la forge, le traçage, la découpe, le perçage, le taraudage et le soudage.

Points de vigilance & attentes du jury

- Lire les cotes et les profils de l'épure sans mesurer une reproduction redimensionnée.
- Distinguer les matériaux prévus pour chaque candidat de l'outillage collectif.
- Vérifier les quantités et dimensions des pièces avant de planifier les opérations.
- Ne pas attribuer au dossier une consigne de réalisation ou un barème qu'il ne contient pas.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment exploiter l'épure fournie pour le faux rouleau ?
L'épure PM 3/3 est à l'échelle 1:1 et comporte des cotes. Il faut se référer à ses dimensions et à ses profils, plutôt que mesurer une copie susceptible d'avoir été redimensionnée.

Q : Le candidat doit-il fabriquer lui-même le faux rouleau ?
Non. Le dossier précise que le centre d'examen doit préparer le faux rouleau selon l'épure PM 3/3. Il ne précise pas ici les tâches détaillées que le candidat doit réaliser avec cet élément.

Q : Quelle durée et quel coefficient sont indiqués pour l'épreuve ?
La durée imprimée est de 12 heures et le coefficient indiqué est 10 pour l'EP2. Le dossier de préparation matérielle ne détaille ni répartition des points ni barème par opération.

Q : Quels critères de notation le jury applique-t-il selon ce dossier ?
Ce dossier ne contient pas de grille de notation ni de critères détaillés d'évaluation. Il fournit les informations de préparation matérielle et l'épure du faux rouleau; les critères éventuels doivent être recherchés dans les autres documents de l'épreuve.

Sujet officiel associé (PDF) : https://capferronnier.fr/assets/annales/cap-ferronnier/EP2 - Exécution d'un ouvrage/2021/CAP Ferronnier - EP2 - Exécution d'un ouvrage - Session 2021 - 3-Sujet.pdf
Ressources CAP Ferronnier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.